

# SARL LOUIS NORMANDIN

420 AVENUE DU PRESIDENT WILSON

16600 RUELLE SUR TOUVRE FRANCE

Tel : 05.45.65.55.55 Fax : 05.45.65.69.97

SARL au capital de 120 000Euros

RCS : 499 098 010 00014

SIRET : 499 098 010 00014 APE : 851J

N° intracommunautaire : FR07338165343

N° habilitation : 2002.16.73

N° ORIAS : 07 032 317

Responsable légal : Bastien Normandin

MAIRIE SOYAUX

235 avenue du Général de Gaulle

16800 SOYAUX

Devis Crémation

Devis n°0000003858 établi le 08/08/2022

Désignation	Frais avancés pour la famille €	Fournitures et prestations €	Total par activité €	TVA
<b>10 PRESTATIONS AVANT MISE EN BIÈRE</b> TRANSFERT A LA MAISON FUNERAIRE DANS UN RAYON DE 50 KMS (SI DECES STRUCTURE NE POUVANT CONSERVER LE COPRS)		230,00		02
			<b>230,00</b>	
<b>20 FOURNITURES OBLIGATOIRES</b> * CERCUEIL INCINERATION TYPE PYROL PLAQUE NOMINATIVE SUR CERCUEIL HOUSSE SANITAIRE HERMETIQUE POUR TRANSPORT ( SI DECES STRUCTURE NE POUVANT CONSERVER LE DEFUNT)		590,00 59,00 72,00		01 01 01
			<b>721,00</b>	
<b>40 PRESTATIONS CEREMONIE</b> FORFAIT PORTEURS POUR CONVOI		490,00		01
			<b>490,00</b>	
<b>45 TRANSPORT AP. MISE EN BIÈRE</b> CORBILLARD POUR CEREMONIE ET TRANSPORT		230,00		02
			<b>230,00</b>	
<b>50 DEMARCHES ADMINISTRATIVES</b> DEMARCHES ET FORMALITES ORGANISATION DU CONVOI		220,00		01
			<b>220,00</b>	

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(\*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).

# SARL LOUIS NORMANDIN

420 AVENUE DU PRESIDENT WILSON

16600 RUELLE SUR TOUVRE FRANCE

Tel : 05.45.65.55.55 Fax : 05.45.65.69.97

SARL au capital de 120 000Euros

RCS : 499 098 010 00014

SIRET : 499 098 010 00014 APE : 851J

N° intracommunautaire : FR07338165343

N° habilitation : 2002.16.73

N° ORIAS : 07 032 317

Responsable légal : Bastien Normandin

MAIRIE SOYAUX

235 avenue du Général de Gaulle

16800 SOYAUX

Devis n°0000003858 établi le 08/08/2022

Désignation	Frais avancés pour la famille €	Fournitures et prestations €	Total par activité €	TVA
60 DEBOURS ET FRAIS AVANCES REDEVANCE CREMATION	707,58		707,58	01
80 ARTICLES FUNERAIRES URNE A DISPERSION		64,00	64,00	01
<b>Totaux toutes taxes comprises €</b>	<b>707,58</b>	<b>1955,00</b>	<b>2662,58</b>	

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(\*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).

Validité du devis : 1 mois

Taux TVA	MT HT €	MT TVA €	Net à payer €
01 20,00	1835,48	367,10	2202,58
02 10,00	418,18	41,82	460,00
<b>Total</b>	<b>2253,66</b>	<b>408,92</b>	<b>2662,58</b>

Bon pour accord      Signature

## CONDITIONS DE VENTE

Vous avez été reçu par SYLVIE NORMANDIN

Les frais d'obsèques sont exigibles d'avance, sauf prise en charge par un organisme mutualiste ou d'assistance. La société se charge dans ce cas des formalités à accomplir pour obtenir le paiement direct des sommes disponibles auprès des organismes concernés, ainsi que l'établissement des dossiers de prélèvement sur les comptes bancaires, postaux ou caisse d'épargne du défunt dans les limites admises par les règlements en vigueur. Nos conditions de paiement sont impératives. Les pénalités pour retard de paiement seront calculées par application du taux d'intérêt légal augmenté de 5 points ou du taux maximum autorisé par la loi, si celui-ci est inférieur. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée. Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera appliquée. En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétent.